



Le Prix André Lemieux

Le prix André Lemieux a été créé par la FIUSMM afin de rendre hommage à l'ancien directeur général de l'IUSMM, André Lemieux, qui a contribué de façon exceptionnelle au rayonnement et au développement de l'IUSMM.

Description du prix

Un prix de 2500 \$ est remis à chaque année à un(e) employé(e) de l'IUSMM ou de son centre de recherche qui souhaite développer un projet qui vise à améliorer le bien-être de la clientèle.

Critères d'admissibilité généraux

- Souhaiter mettre de l'avant une initiative ou un projet ayant des retombées significatives pour la clientèle. Cette initiative peut avoir pour but de :
 - Développer un outil favorisant le traitement et/ou la réadaptation ;
 - Favoriser l'accès à des activités thérapeutiques ou de réinsertion ;
 - Améliorer le soutien aux ressources externes ;
 - Améliorer les conditions de vie de la clientèle.
- Avoir démontré un engagement sincère à l'égard de la cause de la santé mentale ;
- Avoir fait preuve d'un leadership mobilisant, favorisant le développement de la relève ;
- Être capable d'innover et de faire preuve de créativité dans l'exercice de ses fonctions ;
- Faire preuve de persévérance dans la poursuite de ses objectifs de carrière à moyen ou long terme ;

Critères d'admissibilité pour les chercheurs

- Être un chercheur et avoir été recruté au cours des 5 dernières années ;
- Travailler sur une problématique ayant un potentiel de découverte important dans les 5 à 10 prochaines années ;
- Effectuer un transfert des connaissances auprès du public (publications dans des revues, apparitions dans les médias, etc.) ;
- Avoir reçu une distinction ou subvention en début de carrière ;
- Posséder un intéressant dossier de publications.

Procédures

La FIUSMM lancera un concours officiel chaque année. Le concours est publié sur Intranet.

Composition du comité de sélection

- Monsieur André Lemieux
- La direction générale de la FIUSMM
- Un représentant de l'IUSMM/CEMTL